

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 29 mars 2019

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2018

COMMUNE

Fonctionnement	dépenses	1 049 774.93 €
	Recettes	2 106 434.42 €
Investissement	dépenses	1 226 578.02 €
	Recettes	763 664.09 €
➤	Excédent de fonctionnement	1 056 659.49 €
➤	Déficit d'investissement	462 913.93 €
➤	Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 18 voix pour.	

ASSAINISSEMENT

Exploitation	dépenses	40 916.98 €
	Recettes	212 048.17 €
Investissement	dépenses	116 595.28 €
	Recettes	60 214.79 €
➤	Excédent d'exploitation	171 131.19 €
➤	Déficit d'investissement	56 380.49 €
➤	Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 18 voix pour.	

VILLAGE DE L'AN MIL

Fonctionnement	dépenses	115 916.28 €
	Recettes	115 916.28 €
Investissement	dépenses	207.60 €
	Recettes	8 275.78 €
➤	Résultat de fonctionnement	0.00 €
➤	Excédent d'investissement	8 068.18 €
➤	Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 18 voix pour.	

PIREN HIR

Fonctionnement	dépenses	20 715.66 €
	Recettes	0.00 €
Investissement	dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
➤	Déficit de fonctionnement	
➤	Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 18 voix pour.	

LOTISSEMENT DES GENETS

Fonctionnement	dépenses	122 799.94 €
	Recettes	122 800.96 €
Investissement	dépenses	185 974.56 €
	Recettes	63 174.62 €
➤	Excédent de fonctionnement	1.02 €
➤	Déficit d'investissement	122 799.94 €
➤	Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 18 voix pour.	

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement 582 513.93 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté 474 145.56 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

ASSAINISSEMENT

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement 56 380.49 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté 114 750.70 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

VILLAGE DE L'AN MIL

- - au 002 : résultat de fonctionnement reporté 0.00 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.

PIREN HIR

- au 002 : déficit de fonctionnement reporté 20 715.66 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

LOTISSEMENT DES GENETS

- au 002 : excédent de fonctionnement reporté 1.02 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

La commission des finances propose de ne pas appliquer de hausse des taux d'imposition pour 2019 soit :

Taxes	2012 + 0%	2013 + 0%	2014 + 0%	2015 + 0%	2016 + 0%	2017 + 0%	2018 + 0%	2019 + 0%
Habitation	13.03 %	13.03 %	13.03%	13.03%	13.03%	13.03%	13.03%	13.03%
Foncier bâti	20.47 %	20.47 %	20.47%	20.47%	20.47%	20.47%	20.47%	20.47%
Foncier non bâti	47.64 %	47.64 %	47.64%	47.64%	47.64%	47.64%	47.64%	47.64%

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

COMMUNE

Fonctionnement 1 970 436 €

Investissement 2 148 452 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

ASSAINISSEMENT

Exploitation : en suréquilibre

Dépenses 108 300 €

Recettes 183 251 €

Investissement 136 681 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

VILLAGE DE L'AN MIL

Fonctionnement 151 000 €

Investissement 8 600 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

RESIDENCE DE PIREN HIR

Fonctionnement 20 730 €

Pas de section d'investissement

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

LOTISSEMENT DES GENETS

Fonctionnement 326 900 €

Investissement : en suréquilibre

Dépenses : 277 600 €

Recettes : 294 800 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 voix pour.**

PROJET VESTIAIRES TERRAIN DES SPORTS – MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT

Le projet des vestiaires du terrain des sports pouvant éventuellement prétendre à un financement DETR de 47% au titre du développement durable il y a lieu de revoir le plan de financement :

Dépenses	Montant HT	Financements	Montant	Pourcentage
Travaux (options retenues)	403 450 €	Département PST - TSD 25%	109 779 €	25%
Maîtrise d'œuvre	27 200 €	Etat DETR – 47%	206 384 €	47%
Étude de sol	2 085 €	FAFA Club House - majoration ZRR 10%	22 000 €	5%
Mission SPS	2 128 €	FAFA Vestiaires - majoration ZRR 10%	22 000 €	5%
Contrôle amiante & plomb	1 202 €	MELRAND - autofinancement	78 952 €	18%
Missions L SEI HAND	2 510 €			
Relevé topo	540 €			
TOTAL	439 115 €	TOTAL	439 115 €	100%

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

CHAPELLE ST FIACRE – AVENANT N°3 LOT N°1 : ENTREPRISE J. MOULLEC

Motif de l'avenant : Pendant les travaux de maçonnerie pierre de taille, il a été décidé de ne pas entreprendre la mise en œuvre de pinacles sur les contreforts prévus en TC1.

Il s'avère nécessaire de réaliser des prestations complémentaires sur le mur de soutènement situé côté Nord, et sur le drainage, prévu en TC2, ainsi qu'une intervention sur une baie et une porte.

Le bilan de l'entreprise indique les prestations en plus et en moins. Le montant total du marché initial est diminué de - 6 192,10 € HT.

Toutes ces prestations sont indissociables du marché initial et sont indispensables pour l'achèvement des travaux de ce lot dans les règles de l'art.

Nouveau montant du marché :

Le montant de la tranche Ferme reste à 32 878,38 € HT.

Le montant de la tranche conditionnelle n°1 reste à 4 992,50 € HT.

Le montant de la tranche conditionnelle n°2 de 70 505,81 € HT est porté à 77 520,25 € HT.

Le montant du marché de 121 583,23 € HT, ramené à 108 376,69 € HT, est porté à 115 391,13 € HT.

Les autres conditions de règlement fixées par la soumission restent inchangées.

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

RESTAURATION RETABLE CHAPELLE ST FIACRE – TRAVAUX PREPARATOIRES

Dans le cadre de l'analyse complémentaire du retable de la chapelle St Fiacre réalisée par COREUM des travaux à réaliser par Géraldine FRAY et l'entreprise VITRY sont à prévoir :

- COREUM – étude de faisabilité pour adaptation et modification repose retable : 2 856 € HT
- Géraldine FRAY – stabilisation badigeons mur Est, Sud et Nord : 5 550 € HT
- VITRY – travaux divers de maçonnerie : 7 980 € HT

Dépenses	Montant HT	Financement	Montant
Etude de faisabilité	2 856.00 €	DRAC – 40% <i>inclus dans TC2 chapelle</i>	6 554.00 €
Stabilisation badigeons	5 550.00 €	Région – 15%	2 458.00 €
Travaux divers maçonnerie	7 980.00 €	Département – 25%	4 096.00 €
		Autofinancement MELRAND	3 278.00 €
TOTAL	16 386.00 €	TOTAL	16 386.00 €

Des travaux supplémentaires doivent faire l'objet d'une estimation et d'un financement séparé (en attente de l'estimation de COREUM).

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES : MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL

Monsieur le Maire rappelle que la commune a été sollicitée par la commune de Pluméliau-Bieuzy pour participer à la création d'un réseau de médiathèques avec les communes de Pluméliau-Bieuzy, Melrand, Saint Barthélémy et Guénin. Le Comité de pilotage propose l'acquisition d'un logiciel commun à savoir le logiciel Orphée.

Les communes participantes à ce réseau peuvent bénéficier d'une subvention de 50% sur l'acquisition du logiciel et de matériel informatique.

Afin de réaliser des économies d'échelle, il est proposé la constitution d'un groupement de commande pour ces acquisitions.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce groupement et sollicite l'acquisition de :

- Logiciel Orphée : 2 licences
- 1 ordinateur permettant d'accueillir ce logiciel

Dépenses	Montant HT	Financement	Montant
Logiciels informatiques, formation	1 737.50 €	DRAC – 50%	1 488.75 €
Matériel informatique	1 240.00 €	Autofinancement MELRAND	1 488.75 €
TOTAL	2 977.50 €	TOTAL	2 977.50 €

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil municipal :

D'ADHERER au réseau de Médiathèques constitué par les communes de Pluméliau-Bieuzy, Melrand, Saint Barthélémy et Guénin.

D'ADHERER au groupement de commande constitué et de solliciter l'acquisition de 2 licences et d'un poste informatique

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

REVISION DE LA PARTICIPATION ALLOUEE AUX ECOLES POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2018 l'assemblée avait décidé de revaloriser d'1% la subvention allouée aux 2 écoles pour les fournitures scolaires, soit 37.83 €/élève.

Il est proposé de revoir cette participation et de verser 50€/élève/école :

- Ecole publique : 50 € x 86 élèves (effectifs au 1^{er} janvier 2019) = 4 300 €
- Ecole privée : 50 € x 45 élèves (effectifs au 1^{er} janvier 2019) = 2 250 € ; *le montant alloué en décembre 2018 ayant déjà été versé à l'école (1 702.35 € - mdt61 du 04/02/19), un mandat complémentaire sera effectué prochainement)*
- Coût réel supporté par les écoles :
 - Ecole publique : 58 €/enfant
 - Ecole privée : 66 €/enfant

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

TARIFS VILLAGE DE L'AN MIL

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter les tarifs suivants pour le bon fonctionnement de la boutique :

INTITULES	FOURNISSEURS	AUTEURS	TARIFS
Lampe torche 6 led marquée	Jordenen		5.30 €
Retour de chasse 40 g.	Herbatica		5.21 €
Farine de grand épeautre Type 65 500 g.	Moulin de Sébrevet		3.29 €
Hypocras des dames soi-même 65 g. verre bio	Herbatica		5.44 €
Hypocras soi-même duo 2 x 20 g.	Herbatica		7.05 €
Le Franc salé 50 g.	Herbatica		4.83 €

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

LOGEMENTS SOCIAUX SOLIHA – BAIL A REHABILITATION

Le bail à réhabilitation est un contrat par lequel le preneur s'engage à réaliser, dans un délai déterminé, des travaux d'amélioration sur l'immeuble du bailleur et à le conserver en bon état d'entretien et de réparation, en vue de louer à usage d'habitation pendant toute la durée du bail.

Conformément à sa mission de production de logements à loyers maîtrisés, il s'agit pour SOLIHA Bretagne de donner un statut de logement social à un patrimoine vacant et souvent dégradé.

Dans un 1^{er} temps, le conseil municipal doit statuer sur la mise à disposition, par le biais d'un bail à réhabilitation, des logements à l'Association SOLIHA BLI Bretagne.

Dans un 2^{ème} temps, une délibération complémentaire précisera la durée du bail. En fonction des éléments financiers, elle peut également entériner le coût financier que représente la subvention d'équilibre pour la collectivité si nécessaire et la garantie du prêt auprès de la CDC.

Dans un 3^{ème} temps, le bail à réhabilitation est établi par SOLIHA BLI Bretagne en collaboration avec le notaire de la commune. Le bail à réhabilitation est signé sous conditions suspensives suivantes :

- Obtention des autorisations administratives (permis de construire)
- Obtention des financements
- Réalisation des travaux
- Signature d'une convention APL avec l'Etat
- **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS – ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il est nécessaire de revoir la délibération du 14 décembre 2018 autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour l'accueil de loisirs – petites vacances 2019 :

- Délibération du 14/12/18 : 1 emploi non permanent pour les petites vacances, 2 emplois non permanents pour les vacances d'été.
- Modification proposée : **2 emplois non permanents pour les petites vacances**, 2 emplois non permanents pour les vacances d'été.

Pour info :

- Mme Estelle PECARD de BAUD a été recrutée pour la saison 2019 au Village de l'an Mil, du 1^{er} mai au 31 août inclus, sur le grade d'adjoint d'animation.
- **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

DESTRUCTION NIDS FRELONS ASIATIQUES – PARTICIPATION COMMUNALE 2019

Par délibération annuelle depuis 2015 le conseil municipal a acté une participation communale aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques, à hauteur de 50% du coût dans les conditions énumérées ci-dessous :

- Nids primaires (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10cm) : 77 € TTC
- Nids situés à une hauteur inférieure à 8 mètres : plafond de dépense éligible de 112 € TTC

- Nids situés à plus de 8 mètres et moins de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 145 € TTC
- Nid situé à plus de 20 mètres de hauteur : plafond de dépense éligible de 205 € TTC

Exceptionnellement en cas d'intervention difficile sous toiture, une majoration sur devis pourra être proposée. Il est demandé à l'assemblée de statuer sur une participation communale pour l'année 2019, et d'en préciser les conditions.

➤ **Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

QUESTIONS DIVERSES

ELECTIONS

- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales le jeudi 2 mai 2019 - 18h30.
- Elections européennes du 26 mai 2019 : transmission des tableaux des permanences par mail, courant avril

DIVERS

Intervention Charles BOULOUARD

-  **Visite de l'Assemblée Nationale** : vendredi 11 octobre 2019 – 14h. le CME, le conseil des seniors, les membres du conseil municipal (réponse à rendre pour fin août/début septembre)
 -  **Visite des lagunes** de la commune par le CME et le conseil des Séniors le samedi 31 mars.
 -  **Absence des communes d'ex-Baud Communauté au dernier conseil communautaire de CMC** :
 - DSC/DNP évoquées en réunion de bureau de CMC : seuls les ex-Baud Communauté sont perdantes > système de compensation financière ? Discussions tendues qui ont amenées à la situation de blocage.
 - Rdv avec le Préfet le lundi 1^{er} avril pour discuter de la situation : les représentants des communes « ex-Baud Communauté » n'assistent plus à aucune réunion de CMC pour le moment.
 - Discussion avec le Préfet pour recréer boud Communauté, éventuellement intégrer une autre intercommunalité.
- Pertes financières trop importantes pour que les Maires restent sans réaction.

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

Communication :

- Commission sur le devenir du site internet de la commune (contrat prend fin en 2020) pour savoir si renouvellement avec Réseau des Communes. Le choix irait plutôt vers un changement de prestataire pour un site plus vivant, plus maniable, un peu comme le site de BAUD, avec un seul portail d'entrée. Un site évolutif qui soit une passerelle vers les autres réseaux sociaux, portail d'entrée vers les logiciels dédiés aux services de la commune (environ 2 000 personnes/mois se connectent au site). Travail de fond sur l'image par le prestataire, rédaction et mise en ligne des contenus à voir > groupe de travail à mettre en place, composé d'élus et d'agents.
- Vidéo Tébésud : prévue en mai prochain.
- Prochaine réunion à programmer pour préparer le magazine.
- Fondation du Patrimoine – chapelle St Fiacre : environ 8 000 € avec 45 donateurs. Il faudrait arriver à 50 donateurs et 10 000 € pour avoir la subvention complémentaire de la région Skoaz An Skoaz.

Culture :

- Animation à la médiathèque autour de la nature > présence de la naturopathe Katia DUBOIS le samedi 6 avril (gratuit mais inscriptions préférables)
- Ateliers créatifs (CMC) : démarrent le 25 avril. À MELRAND le 22 mai à la médiathèque : création d'un mobile végétal. Point presse à MELRAND pour présenter les Ateliers Créatifs.
- Couleurs de Bretagne : le 8 septembre à MELRAND, avec un point presse en mai.

 **Conseil des Séniors** : 2 démissions, renouvellement fait.

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 3 mai 2019 – 20h**
 - **Vendredi 14 juin 2019 – 20h**
- Réunion du CCAS : mardi 9 avril 2019 – 14h
- Réunion de la CCID : mardi 16 avril 2019 – 14h
- Commission de contrôle des listes électorales : jeudi 2 mai 2019 – **18h30**

MANIFESTATIONS

Mars :

- **31 : carnaval école Notre Dame du Gelhouit à partir de 15h (sur le thème de la St Patrick)**

Avril :

- 06 : Repas « Jarret – Frites » – Amicale Laïque de l'Ecole Gabriel-Louis GUILLOUX
- 27 : Nevez Flamm - 6^{ème} édition – Cercle Celtique « Bugalé Melrand »
- ~~- 28 : Rando Gourmande – Ecole Notre Dame du Guelhouit~~

Mai :

- 03, 04 et 05 : Exposition sur les prisonniers de la Guerre 39/45
- **05 : Rando Gourmande – Ecole Notre Dame du Guelhouit**
- 12 : Meeting aérien – Les Melrandais Volants – terrain des sports
- 12 : Bal du Club de l'Amitié